

Mairie de
Pouligney-



L u s a n s
- 2 5 6 4 0 -

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE

ADAM Olivier	Hydrobio-conseils	03 81 53 59 23
BRAHIER Suzanne	Praticienne en Art-Thérapie évolutive	06 38 68 88 79
BRENOT Emmanuel	Menuiserie, agencement, escaliers LX	03 81 55 58 83
DEBOUCHE Daniel	Pédicure Bovin	03 81 63 22 05
DEBOUCHE Florian	Poulivert—entretien espaces verts	06 45 83 30 76
DJAMEI-DELILLE	Vitalothérapeute	06 15 14 81 52
HENRIOT Electricité	Installation neuf et rénovation	03 81 55 55 21
LACHICHE Patricia	Gestions des espaces publicitaires	
MARTIN Louis	Plombier-chauffagiste	06 45 99 37 22
MESNIER Catherine	Magasin de vente directe, produits de la ferme	06 15 95 08 85
RAMAUX David	Brasserie artisanale	06 62 02 57 24
ROULIN Franck	Boulangerie - Epicerie	03 81 55 51 04
TAXI CMC	Toutes distances, conventionné	06 79 57 54 53
THARRADIN Christophe	Confection	03 81 63 21 02

Sommaire

Le mot du maire et du maire délégué	4
Taxe d'habitation	5
Les échos du conseil municipal	6
Cérémonie du 11 novembre	8
Salle multiactivités	10
Les réalisations	12
Ecole.....	14
CCDB	15
Périscolaire.....	16
Ca roule !!!	18
Forêt.....	21
Ca bouge à Pouligny-Lusans	22
Les associations	24
Bibliothèque.....	35
Etat civil.....	37
Infos diverses	38
Les numéros utiles.....	42
Calendrier des collectes.....	43



LE MOT

du Maire et du Maire délégué

Chers administrés,



La municipalité est très heureuse de vous faire partager ce bulletin de l'année 2018 tout au long duquel vous trouverez des informations pratiques, certes mais vous y découvrirez également le dynamisme des associations de l'école, du périscolaire, le tout accompagné de travaux de recherches fort intéressants. C'est l'occasion d'ailleurs de remercier ici l'ensemble de la commission, cheville ouvrière de ce document. Ainsi à quelques jours de refermer la page 2018, c'est tout naturellement, que nous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette année 2019 qui se profile d'ores et déjà à l'horizon.

Cette année 2019 sera la dernière de la mandature 2014-2020.

Néanmoins, et tout en ayant cette échéance en perspective, privilégions déjà les réalisations 2018 :

- Aménagement caveaux urnes, parking du cimetière et éclairage public rue de Vennans.
- Extension du réseau d'eau rue du Charmey.
- Reprise du réseau d'assainissement rue du Charmey.
- Aménagement parvis bibliothèque.
- Rénovation complète des points lumineux et des armoires de l'éclairage public avec diminution partielle de l'intensité (de 23h à 5h) quasi invisible à l'œil nu. Après ces travaux de rénovation, les économies d'énergie prévisionnelles s'élèveront à un peu plus de 50% du coût de fonctionnement.
- La rénovation de la voirie du lotissement du Verjoulot est, elle aussi dans la phase concrète. Les travaux de préparation et la pose des enrobés seront réalisés au début du printemps.
- Le conseil municipal a également voté à l'unanimité les travaux d'étude pour le diagnostic de la station d'épuration de Lusans. Diagnostic obligatoire si l'on veut être accompagné financièrement par l'agence de l'Eau.
- La mairie de Lusans aura également bénéficié, après un diagnostic énergétique complet, de travaux conséquents d'isolation et de ventilation.

Vous trouverez dans les pages qui viennent tous les éléments chiffrés nécessaires qui accompagnent l'ensemble de ces travaux, auxquels il faut ajouter tout naturellement ceux qui concernent l'entretien en général d'une commune de 837 habitants.

Enfin et ce n'est pas le moindre des projets celui de la salle multi-activités qui arrive... enfin ! dans sa phase réalisation. Ce projet s'accompagne de la création d'un chemin indépendant qui desservira, la salle, le pôle sportif, le massif forestier et le chalet de chasse de manière à limiter fortement la circulation de la rue d'Archamp qui sera ensuite classée en voie sans issue.

Cette fin d'année 2018 verra également, et comment ne pas le regretter le départ de Laurence Dhellin pour une autre collectivité. Un temps convivial lui sera bien sur consacré mais nous souhaitons à travers ces quelques mots déjà dire combien nous avons apprécié au sein de la commune ses qualités de sérieux et de professionnalisme. A partir du 1^{er} janvier c'est donc Angélique Roggero qui occupera l'ensemble du poste de secrétaire de mairie, transition en douceur donc pour cette nouvelle organisation. Enfin et peut-être est-ce là ce qui doit nous interroger le plus, comment ne pas s'inquiéter de voir tout d'abord le 3 janvier une tempête mettre à terre environ 2000m³ de bois en quelque dizaine de minutes puis quelques mois après de connaître une sécheresse inédite, certes contenue grâce à un périmètre de captage efficace et une interconnexion avec le syndicat des eaux de St-Hilaire. Mais d'autres communes dans notre département durent assumer sur leur fonds propres, l'approvisionnement de leur collectivité en eau potable par camion-citerne.

Ces événements climatiques nous alertent immanquablement et ne peuvent nous laisser indifférents sur nos pratiques nos habitudes nos consommations

Pour terminer toutefois sur une note positive, nous vous renouvelons au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux pour 2019 et vous souhaitons une très agréable lecture de ce bulletin municipal 2018.

François
HERANNEY

Hélène
ALBANÉSI

La cérémonie des vœux aura lieu le : 26 janvier 2019 à 10h30

TAXE D HABITATION

TAXE D'HABITATION 2018		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute		3060		3060	3060	
Valeur locative moyenne		2385		2817	2385	
A B A T T E M E N T S	• Général à la base	56 %		73 %		
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	10 % 648		10 % 786	478	
	- Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s)	15 % 457		15 % 552	358	
	• Spécial à la base	%		%		
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition		1899		1649	2224	
Taux d'imposition 2018		10,97 %		12,99 %	0,203 %	
Cotisations 2018		208		214	5	
Cotisations assises						
Dont Majo Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2017		10,97 %		12,99 %	0,188 %	
Rappel cotisations 2017		205		211	4	
Variation en valeur		+3		+3	+1	
Variation en pourcentage		+1,46 %		+1,42 %	+25 %	
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018						
		ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	En valeur	En pourcentage	
<input type="checkbox"/>	(a) Cotisations	424	431	+7	+1,65 %	
<input type="checkbox"/>	(b) Allègements	0	129	+129	- %	
<input type="checkbox"/>	(c) = (a) - (b) Somme à payer	424	302	-122	-28,77 %	
Frais de gestion						+ 4
Prélèvements :						
- pour base élevée						
- sur rés. secondaires						
Plafonnement selon le revenu						
Dégrèvement TH						- 129
Montant de votre impôt						302

La taxe d'habitation est un impôt local qui dépend des caractéristiques de votre logement, de sa localisation et de votre situation personnelle (revenus, composition du foyer). Elle est calculée à partir de la valeur locative cadastrale

1

La valeur locative représente le niveau de loyer potentiel que votre propriété produirait si elle était louée.

2

Chaque habitation est classée dans une catégorie à partir de locaux témoins choisis dans chaque catégorie. La commission communale des impôts directs participe à l'évaluation des propriétés bâties, dresse la liste des locaux de référence, formule des avis sur les réclamations.

3

Une fois ces abattements effectués on obtient la base sur laquelle sera calculée le montant de l'impôt.

4

Taux votés en conseil municipal et par la communauté de communes et appliqués à la valeur locative nette. En 2017, la commune a baissé le taux car elle n'exerçait plus certaines compétences prises en charge par la communauté de communes (école, périscolaire) : diminution de 26% des recettes pour la commune.

5

Somme à payer après la décision du gouvernement de supprimer en 3 ans le paiement de la taxe d'habitation de certains ménages. La commune et la communauté de communes n'ayant pas augmenté les taux d'imposition, c'est une baisse proche des 30% qui apparaît sur l'avis d'impôt des familles remplissant les conditions pour la suppression progressive de la taxe d'habitation.

LES ÉCHOS du conseil municipal en 2018

15 janvier

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 décembre 2017
- * Désignation des coupes en forêt et travaux 2018 présentés par Jean-Michel HUSSER
- * Nomination des garants d'affouage et indemnités
- * Réfection route de Lusans : plan de financement
- * Réfection mur du cimetière : plan de financement
- * Convention d'adhésion au service ADS de la communauté de communes du Doubs Baumois

26 février

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 janvier 2018
- * Vote du compte de gestion 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- * Vote du compte administratif 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- * Affectation du résultat 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- * Approbation du projet et plan d'investissement concernant l'isolation et le changement de menuiseries du bâtiment mairie de Lusans
- * Subvention Syded pour chaufferie bois et panneaux photovoltaïques salle multiactivités

9 avril

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 26 février 2018

- * Vote des taux de contributions directes
- * Vote du budget principal et des budgets annexes pour 2018
- * Vente de gré à gré de bois de hêtre
- * Acquisition de la parcelle AB 284 rue de Vennans
- * Programme « Economies d'énergie » dans les TEPCV
- * Avis pour sur la demande d'enregistrement présentée par la société BELLOTTI

14 mai

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 avril 2018
- * Intervention de Monsieur Philippe Jourdin (ADAT) : protection des données personnelles
- * Vote des subventions accordées aux associations et à l'école
- * Décision modificative numéro 1 budget forêt
- * Renouvellement de l'opération cartes avantages jeunes
- * Vote des indemnités du Maire et des Elus
- * Demande de remboursement d'une administrée

22 juin

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 mai 2018
- * Décision modificative n° 2 – Budget PRINCIPAL
- * Décision modificative n° 2 - Budget FORET
- * Contrat de territoire – réseau assainissement de Lusans

LES ÉCHOS du conseil municipal en 2018

- * Sollicitation CCAS
- * Travaux rue Charmey : choix de l'entreprise
- * Vente de gré à gré petits bois
- * Convention SPL
- * Convention avec la commune de Vennans

3 septembre

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 juin 2018
- * Rapport de l'eau 2017
- * Travaux bâtiment mairie de LUSANS : choix de l'entreprise
- * Décision modificative n° 3 – Budget PRINCIPAL
- * Contribution au FSL et au FAAD
- * Augmentation horaire poste adjoint technique territorial
- * Création poste agent technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité

15 octobre

- * Intervention EDF pour présentation des compteurs Linky
- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 septembre 2018
- * Admission en non-valeur – Budget ASSAINISSEMENT
- * Contrat groupe d'assurance des risques statutaires : adhésion
- * Validation attribution de compensation 2018 de la CCDB
- * Tarif affouage
- * Travaux rue de Vennans – demande subvention
- * Travaux rue St Martin – demande subvention

- * Salle multi-activités – demande de subvention et plan de financement

- * Revue officielle des sapeurs-pompiers

19 novembre

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 octobre 2018
- * Intervention Jean-Michel Husser : délibération coupes
- * Désignation des garants d'affouage et indemnités
- * Contrat groupe risques prévoyance et santé
- * Prix de l'eau
- * Prix de l'assainissement
- * Diagnostic assainissement commune de Pouligney et Lusans
- * ICPE SICA porcs Pierrefontaine
- * Affectation de résultat 2017 rectificative – budget principal
- * Décision modificative – budget principal

10 décembre

- * Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 novembre 2018
- * Adhésion groupement d'achat au SYDED pour fournisseur d'énergie
- * Cimetière : modification de la durée des concessions et prix des concessions
- * RGPD
- * Salle multi activités : prêt à court terme de 800 000 €
- * Décisions modificatives : budget principal & budget assainissement
- * Admission en non-valeur : budget ASSAINISSEMENT

Cérémonie du 11 novembre 2018

Notre commune accueillait cette année la commémoration de la fin de la première guerre mondiale. Cette cérémonie revêtait un caractère particulier puisqu'il s'agissait du centenaire de l'armistice. La commune, en étroite collaboration avec les anciens combattants et le souvenir français, avait souhaité associer les communes du secteur, les élèves des écoles de Pouligney-Lusans, Saint-Hilaire, la chorale Croc'notes.

A 11 heures 11 les cloches des églises du secteur sonnèrent pendant 11 minutes puis la cérémonie officielle commença. Un grand nombre de personnes (200 à 250), qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité, entouraient les maires des communes, ceints de leur écharpe tricolore, le président des anciens combattants en costume militaire d'époque, les porte drapeau, les élèves du collège représentant le souvenir français.

F Heranney donna lecture de la lettre du président de la République. Après le dépôt des gerbes de fleurs au pied du monument aux morts et l'appel des morts pour la France, les élèves des écoles entonnèrent le Chant des Partisans, l'Hymne à la joie et la Marseillaise. La classe de CM1-CM2 accompagnée par son enseignante Mme Khodja lut un poème et des extraits de lettres de soldats, en particulier des écrits de Pergaud instituteur et écrivain comtois mort au champ d'honneur en avril 1915.

A la demande du président des anciens combattants, la Marseillaise fut à nouveau chantée, reprise à l'unisson par toutes les personnes assistant à la cérémonie. Moment émouvant s'il en est, d'une assemblée de citoyens reprenant notre hymne national, une communauté rassemblée autour des valeurs de démocratie et de Paix comme le souhaitent les survivants de cette guerre si meurtrière et si destructrice.

Cette commémoration empreinte de simplicité, de respect et d'émotion se termina autour du verre de l'amitié servie sur la place de la mairie sous un soleil automnal réconfortant.



Cérémonie du 11 novembre 2018

LE MOT DES ANCIENS COMBATTANTS

Année fertile en événements avec le centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18

Commémoration riche en émotions au monument aux morts de POULIGNEY-LUSANS en présence des anciens combattants, des maires du secteur, des autorités militaires et de la batterie-fanfare «les gars d'Aigremont».

Après les discours du maire et du président des anciens combattants costumé pour l'événement en poilu, les maires des communes du secteur ont rappelé les noms des disparus puis les enfants des écoles ont rendu un hommage aux disparus avec la lecture de lettres de poilus ainsi que des chants.

Un émouvant hommage intergénérationnel.



Les cloches ont sonné à 11 H et un pot de l'amitié offert par la commune a clôturé la cérémonie.

Rappel des buts de l'association

- Maintenir les liens de camaraderie et de solidarité entre les Anciens Combattants.
- Apporter aux Anciens Combattants et à leur famille le soutien moral et matériel dont ils peuvent avoir besoin.
- Contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres par la présence d'une délégation avec le drapeau.

Assemblée Générale du mercredi 10 octobre 2018

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour leur participation puis rappelle les noms des membres disparus depuis 2002 et demande une minute de silence pour saluer leur mémoire.

Nous déplorons en 2018 les décès de Marcel ROY, de Roger GRILLOT, Michel LABOURIER, Jean-Marie RACLE.

Un hommage particulier est rendu à Michel LABOURIER pour ses qualités humaines et le travail effectué au sein de l'Association.

Il propose que le secrétariat soit assuré par Daniel BRULET (sympathisant).

L'effectif actuel est de 24 adhérents et de 14 sympathisants.

SALLE MULTI-ACTIVITES

La construction de la salle multi-activités est entrée dans la phase concrète depuis le mois d'octobre. C'est avec satisfaction que nous avons vu les engins de terrassement arriver sur le site. C'était la concrétisation d'un long parcours de recherche des financements et l'aboutissement de l'appel d'offres que l'on peut qualifier de très surprenant ! En effet certains lots et non des moindres, sont restés sans réponse après 2 publications. Il a fallu prendre des contacts téléphoniques avec des entreprises du secteur pour que ces lots trouvent preneurs.

La municipalité représentée par son maire a réalisé tous les dossiers nécessaires à l'obtention des subventions : d'Europe, de l'état, de la région, du département ou d'autres organismes. La commune retouchera la TVA l'année suivant la fin des travaux ; un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole (400 000€ sur 15 ans à 1,29 %) nous permet de finaliser cet investissement. La commune étant peu endettée, il sera aisé d'y faire face. La location des locaux viendra compléter le plan de financement. La réflexion du conseil municipal va se poursuivre en 2019 afin de mettre au point les conditions d'utilisation, les tarifs et la gestion de cet outil qui répondra aux attentes des habitants du village. Le 5 décembre, la pose symbolique de la première pierre en présence des co-financeurs, des entreprises et des responsables des associations a mis en évidence (s'il en était besoin), la volonté de la commune de réaliser un projet innovant (les travaux doivent durer un an).

Important : nous avons obtenu l'autorisation de créer un chemin pour l'accès à cette salle, au terrain de football et à la cabane des chasseurs. C'est une réponse positive aux inquiétudes des riverains concernant la circulation dans ce secteur du village.

Vous trouverez ci-après 2 tableaux qui vous présentent les entreprises retenues pour les différents lots et le financement de cette construction.

Lots	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
TERRASSEMENT VRD	DESSEY-MOUREY CHEVROZ	102 159,046 €	122 591,35 €
GROS ŒUVRE	RUFFINONI ROCHE-LEZ-BAUPRES	256 138,37 €	307 366,04 €
CHARPENTE OSSATURE	VERDOT BESANCON	193 453,20 €	232 143,84 €
COUVERTURE ZINGUERIE	METAL CONCEPT RIGNEY	53 230,01 €	63 876,01 €
MENUISERIES EXTERIEURES	VD MENUISERIE BAUME-LES-DAMES	60 800,00 €	72 960,00 €
PLATERIE PLAFONDS ISOLATION	BONGLET ECOLE-VALENTIN	84 489,20 €	101 387,04 €
CARRELAGE SOLS	MACCANIN LUXEUIL-LES-BAINS	25 000,00 €	30 000,00 €
MENUISERIES INTERIEURES	VD MENUISERIE BAUME-LES-DAMES	16 000,00 €	19 200,00 €
PEINTURE REVETEMENT MURAL	BONGLET ECOLE-VALENTIN	13 941,00 €	16 729,20 €
ÉLECTRICITÉ	MARIE MARCHAUX	63 037,00 €	75 644,40 €
CHAUFFAGE VENTILATION	EIMI ECOLE-VALENTIN	219 327,00 €	263 192,40 €
PLOMBERIE SANITAIRE	EIMI ECOLE-VALENTIN	40 644,00 €	48 772,80 €
PARQUET	VD MENUISERIE BAUME-LES-DAMES	33 700,00 €	40 440,00 €
INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE	ECOPART ROULANS	25 696,00 €	30 835,20 €
MOBILIERS EQUIPEMENT OFFICE	EMANN VESOUL	48 954,00 €	58 744,80 €
TOTAL :		1 236 569,24 €	1 483 883,08 €

SALLE MULTI-ACTIVITES

Organismes financeurs	subventions attendues
Union Européenne	
Programme LEADER	60 000,00€
Programme FEADER	60 000,00€
ETAT DETR	
Contrat de ruralité	350 000,00€
fond de soutien à l'investissement local	50 000,00€
Région : ADEME EFFILOGIS	84 591,00 €
Région	131 139,20 €
Département	90 000,00 €
SYDED transition écologique	
Chaufferie bois	10 705,00€
Panneaux photovoltaïques	6 957,00€
TOTAL	843 392,20 €



LES REALISATIONS 2018



Rue de Vennans



Caveaux urnes au cimetière



Parking cimetière



Salle de classe



Route des Grandes Vignes

LES REALISATIONS 2018



Début de travaux au Verjoulot



Sortie du futur chemin d'accès à la salle multiactivités, Stade, chalet de chasse.



Inauguration des cabanes à livres



Rue du Charmey (eau et assainissement)



Eclairage public



Parvis bibliothèque

ECOLE

Les projets continuent

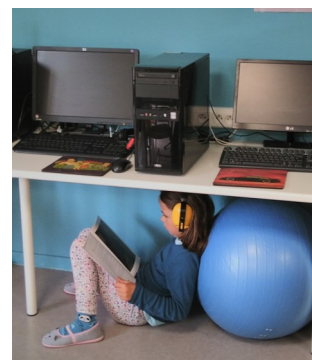
111 élèves fréquentent notre école cette année. Ils sont accueillis par 6 professeurs des écoles :

- classe de Mme SENECHAL : PS-MS, 19 élèves
- classe de Mme PIGUET et Mme DUCOULOUX : GS-CP, 21 élèves
- classe de Mme BOLOT : CP-CE1, 24 élèves
- classe de Mme VANDROUX et Mme DUCOULOUX : CE1-CE2, 24 élèves
- classe de Mme KHODJA : CM1-CM2, 23 élèves.

Les enseignantes de maternelles sont aidées dans leurs tâches par les ATSEM : Christel CHAPUIS et Sandrine LENIK-MOUGEY. Cette dernière assure également l'entretien du bâtiment en compagnie de Chantal CORDIER qui s'occupe aussi de la restauration périscolaire et de Nathalie LELOURDY. Pour compléter l'équipe, une EVS, Radegonde GAIFFE, aide 1 élève dans son travail.

Silence, on lit !

Cette année, le temps s'arrête, chaque jour, au retour du repas du midi. Les 111 élèves de l'école et leurs enseignantes s'installent tous confortablement pour un temps de lecture plaisir.



Partir faire des découvertes

Parmi les projets, les classes participeront à l'USEP, des spectacles seront proposés et une classe découverte est organisée. Les classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 se rendront à Guédelon au mois de juin. Les enfants découvriront, durant 3 jours, la vie au Moyen-Age et expérimenteront la vie en collectivité.

CCDB

La communauté de communes a, depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence scolaire



Qu'est-ce que cela veut dire ?

1. Elle est en charge des bâtiments scolaires : entretien et investissement.
2. Elle définit la carte scolaire, gère les inscriptions, les demandes de dérogations.
3. Elle attribue les crédits de fonctionnement pour chaque école (40€ par élève pour le fonctionnement, 20€ par élève pour la coopérative scolaire).

MAIS : C'est l'État, donc le ministère de l'Éducation Nationale, par le biais de l'Inspecteur Académique, qui implante les emplois budgétaires (création et/ou suppression). Les créations ou suppressions sont calculées en fonction des effectifs de l'année à venir, mais aussi d'une projection à moyen terme.

Pour mener à bien cette tâche, la communauté de communes a mis en place une commission scolaire qui a pour objectifs de réfléchir à toutes les questions concernant cette compétence et de faire des propositions, qui une fois validées par le conseil communautaire, entreront en application.

En février 2018, la Vice-Présidente en charge des questions scolaires a proposé aux communes du secteur sud/ouest de la communauté de communes, de constituer un groupe de travail pour examiner la situation sur cette partie du territoire. La décision de l'inspection académique de supprimer le regroupement pédagogique intercommunal de LAISSEY- DELUZ donne l'opportunité de réfléchir à l'offre scolaire du secteur, ROULANS, SAINT-HILAIRE, POULIGNEY-LUSANS. Cette décision a été déterminante.

L'étude de l'offre scolaire sur le secteur devait s'articuler autour de 4 critères

- Ne pas déstabiliser les groupes scolaires
- Être cohérent pédagogiquement
- Être attentif aux transports scolaires
- Assurer un accueil périscolaire de qualité

L'avancée de la réflexion à partir des projections d'effectifs, s'est faite en liaison avec l'inspection académique qui a fait évoluer sa position au cours des échanges pour aboutir au 15/10 à une position claire et définitive. Les écoles de Roulans, maternelle et primaire, St-Hilaire et Pouligney-Lusans gardent leur autonomie (un directeur ou une directrice par site).

Le rattachement des villages aux différents sites relève de la responsabilité de la communauté de communes au titre de la compétence scolaire. Celle-ci a entériné par un vote du conseil communautaire, le 28 novembre, la proposition (adoptée à l'unanimité des présents) du groupe de réflexion et de la commission scolaire.

A la rentrée 2019 la carte scolaire sur ce territoire se définit comme suit

- à ROULANS (maternelle, primaire) les élèves de ROULANS, LAISSEY, OUGNEY, SÉCHIN et ceux de VENNANS qui ont commencé leur scolarité dans cette école.
- à ST-HILAIRE les élèves de VAL DE ROULANS, BRECONCHAUX, ECOUVOTTE, ST-HILAIRE, VILLERS GRÉLOT et les nouveaux de VENNANS.
- À POULIGNEY-LUSANS les élèves de POULIGNEY-LUSANS, CHATILLON-GUYOTTE, LE PUY

PERISCOLAIRE - FRANCAS

La finalité du projet éducatif des Francas s'exprime ainsi : « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible ».

Le périscolaire

Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h40, le midi de 12h à 13h30 et le soir de 16h15 à 18h30.

Franck Cognard (titulaire du BPJEPS) est le responsable Francas pour l'accueil de Pouligny. Il est présent 4 jours par semaine, matin, midi et soir ainsi que les après-midi de 14h à 16h.

Des stagiaires de différents horizons sont en formation régulièrement au périscolaire.

L'équipe propose des activités variées en lien avec le projet pédagogique (consultable au périscolaire ou sur internet) dont les objectifs sont :

Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

Développer le sens critique des enfants

Placer l'enfant dans une démarche éco-citoyenne

Accompagner l'enfant vers l'autonomie et le responsabiliser

Le matin, les enfants sont accueillis par Sisoudaphone Nguyen Van Tu (animatrice titulaire du BPJEPS) et Franck. Ils profitent des différents jeux et activités à disposition (jeux de société, coin lecture, activités manuelles, ...). C'est un temps calme pour permettre à chacun de se réveiller à son rythme.

Le midi, l'équipe est composée de Nathalie Lelourdy (animatrice en formation BAFA prochainement), Chantal Cordier (agent de service et animatrice titulaire BAFA), Sisou et Franck. Nous recherchons un(e) animateur(trice) pour compléter l'équipe pendant la pause méridienne.

La restauration se déroule au 10B grande rue. Suite à la réduction de 15 minutes de la pause méridienne, nous n'effectuons plus qu'un seul service. En moyenne 49 enfants viennent partager les repas préparés par la cuisine d'Uzel. Toute l'équipe veille au bon déroulement du repas en le rendant convivial. Nous veillons à ce que tous aient un comportement convenable : hygiène, tenue à table, développement du goût, entraide, participation au service et au débarrassage...

Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à la réduction des déchets en apportant leur serviette en tissu. Jusqu'ici nous utilisons plus de 50 serviettes en papier par repas et espérons un jour réussir à nous en passer. Le tri des déchets est mis en place depuis la rentrée : un enfant collecte les déchets recyclables en fin de repas.

Les enfants sont invités à exprimer leur avis sur le repas. Leurs commentaires sont ensuite synthétisés et envoyés à notre fournisseur.

Les menus, élaborés par une diététicienne, sont disponibles au périscolaire ou sur internet.

Le soir, 3 animateurs accueillent les enfants dans le préfabriqué situé dans la cour de l'école : Clémence Amiot (titulaire du BPJEPS), Sarah Amiot (en formation BAFA prochainement) et Franck. Les écoliers viennent directement à la fin des cours pour un goûter varié (laitages, tartines, fruits, gâteaux...). Ensuite les enfants participent à l'activité proposée par les animateurs ou jouent librement avec le matériel à leur disposition.

Ils peuvent aussi s'inscrire à un atelier de 17h à 18h :

Le lundi, l'atelier change après chaque période de vacances (en septembre/octobre : jeux d'adresse ; en novembre/décembre : yoga).

Le mardi, c'est cirque pour proposer un « pestacle » en fin d'année.

Le jeudi, l'atelier change après chaque période de vacances (en septembre/octobre : danse ; en novembre/décembre : théâtre).

Un vendredi par mois un goûter spécial est organisé (karaoké, qui veut gagner des bonbons, casino...). Régulièrement l'équipe propose une activité différente le vendredi (découverte des pompiers, graine de philo, cartomagie...)

Une plaquette est distribuée avant chaque vacances pour présenter les ateliers, les activités proposées et diffuser les informations du périscolaire.

Les vacances

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 8h30 à 17h30 pendant les vacances scolaires : la première semaine des vacances en automne, en hiver et au printemps ; les 3 premières semaines de juillet après la fin de l'école et la dernière semaine d'août juste avant la rentrée des classes.

L'inscription peut se faire en journée complète avec ou sans repas ou à la demi-journée.

Pour chaque accueil de loisirs l'équipe d'animation prépare un programme autour d'une thématique.

Pendant les différents accueils de loisirs de 2018, les enfants ont découvert les records du monde animal, ont créé leur roman photo, ont fabriqué des cabanes dans la forêt, ont été adoubés chevaliers et princesses, se sont initiés au boomrang, ont fabriqué des jeux de société, ont voyagé au temps des dinosaures et à la préhistoire...

Chaque période de vacances nous organisons des rencontres entre les enfants des différents périscolaires des environs à travers des sorties communes ou des journées intercentre.

Un mini-camp est proposé pendant l'été : en 2018 les enfants sont partis camper à Marnay pour s'essayer à différentes activités mises en place par la base de loisirs.

Depuis un an nous proposons un programme commun aux accueils de loisirs des environs pour les 9/11 ans (La Tour de Scay, Roulans et Deluz). Ils se retrouvent lors de 3 après-midis pour faire des activités plus spécifiques à leur âge. Cette formule sera proposée à nouveau en 2019. Nous souhaitons proposer des activités plus ciblées pour cette tranche d'âge et que les enfants des différentes écoles puissent se rencontrer avant d'arriver au collège de Roulans.

Une plaquette d'information est distribuée avant chaque période.

Le périscolaire de Pouligny est un des premiers à utiliser le portail famille grâce auquel les familles peuvent gérer leur dossier, les paiements et les inscriptions en ligne.

Le périscolaire est un lieu ludique et éducatif, si vous souhaitez transmettre des savoirs, savoir-faire ou savoir-être aux enfants, contactez le responsable avec qui vous pourrez mettre en place une animation. Par exemple, vous avez des connaissances en astronomie, en couture ou en sport... vous voulez les partager, ou vous souhaitez venir raconter des histoires, présenter votre métier, vos vacances dans des lieux insolites... beaucoup de choses sont possibles, n'hésitez pas à nous contacter !

Aussi, votre avis sur la pédagogie et le fonctionnement mis en place nous intéresse, faites-nous le savoir !

Franck Cognard, responsable des Francas de Pouligny-Lusans

14 grande rue 25640 Pouligny

06.72.21.29.12 / periscolaire.pouligneylusans@hotmail.fr

<https://pouligny.portailfrancas25.fr/>

<https://francaspouligneylusans.jimdo.com/>

LE SECTEUR JEUNES

Le secteur jeunes des Francas de la communauté de communes Doubs Baumoises propose aux jeunes âgés de 11 à 17 ans de nombreuses activités, sorties, séjours et chantiers loisirs jeunes.

Pour la majorité des activités programmées, un bus est prévu au départ de Pouligny Lusans.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur notre page internet : <https://secteurjeunes-ccdb-francas.jimdo.com/>, sur notre page facebook : secteur jeunes ccdb francas, ou par téléphone au 06.32.89.46.67.

Pour recevoir les informations du secteur jeunes envoyez votre adresse mail à ctj.francas.ccva@gmail.com

Kévin Walkiewiez, directeur du secteur jeunes Francas de la CCDB, 26 grande rue 25640 Roulans.



ÇA ROULE !!!

Le 16 novembre 1960, le conseil municipal présidé par son maire M André CRETIN prend une délibération concernant la circulation dans le village dont voici le texte :

« *Le maire expose que la traversée de Pouligney est dangereuse pour les raisons suivantes :*

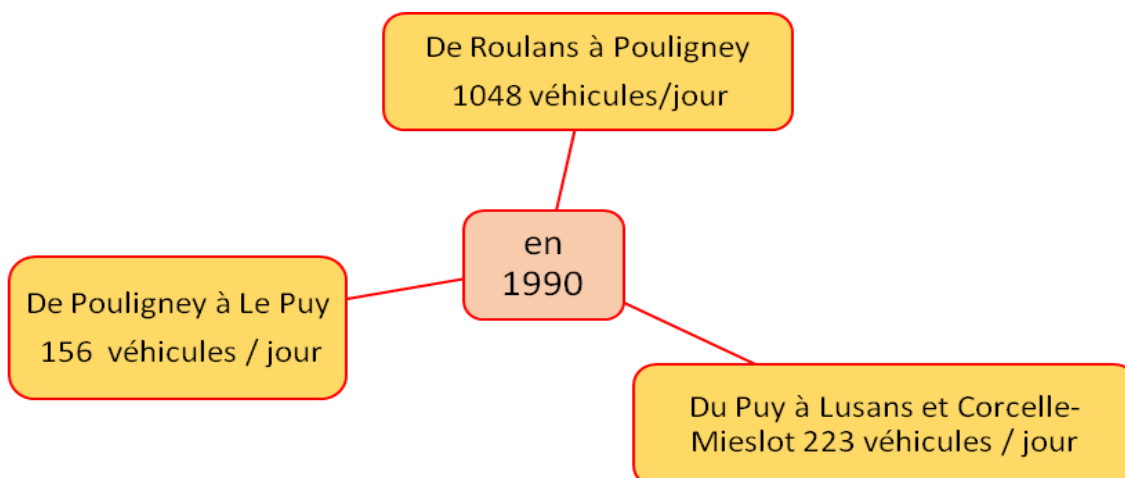
- *La route départementale de Rioz à Vercel arrive après un virage à angle droit au carrefour des routes de Le Puy, Lusans et Saint-Hilaire. Ce carrefour est masqué par un lavoir* situé à l'intersection des routes et par une grosse maison, à l'intérieure et en bordure de virage.*
- *Au centre du village, l'école** qui est située au centre de la route Rioz-Vercel et de 3 rues masque la visibilité dans deux directions. L'entrée de l'école débouche directement sur la route départementale qui longe l'immeuble. En conséquence, le maire demande à l'assemblée de régler la vitesse dans la traversée du village. Après en avoir délibéré, le conseil arrête :*
- *La vitesse des voitures de tourisme est fixée à 35kms/h*
- *La vitesse des poids lourds est fixée à 25kms/h ».*

Le Préfet du Doubs dans un courrier adressé au maire le 3 décembre 1960, suggère de ne pas modifier les limitations des vitesses légales (50kms/h et 30kms/h) : « *étant donné que la traversée de votre commune ne présente pas de difficultés spéciales, il semblerait qu'il conviendrait de s'en tenir aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 17 août 1954* »

Le lavoir* existait encore en 1960, la seule trace restante aujourd'hui est la statue du corbeau près de la rue du Puy.

L'école** se situait à l'emplacement du secrétariat de mairie aujourd'hui, la porte de sortie se trouvait en face du ralentisseur sur la départementale.

En 1990, une étude servant à préparer la charte de développement des cantons de Roulans et Marchaux, comprenait un volet infrastructures routières avec le comptage suivant :



ÇA ROULE !!!

En septembre 2018

Les services du département ont réalisé un comptage à l'entrée du village* (côté Roulans, à environ 200m de la sortie du village) dans les 2 sens de circulation entre le jeudi 20 et le jeudi 27 septembre 2018.

Que nous apprend ce relevé ?

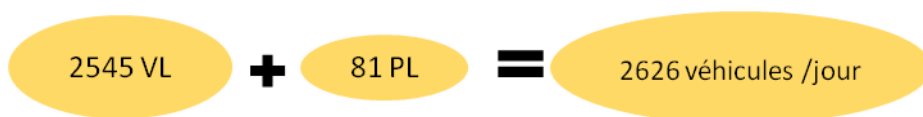
Pendant cette période 13714 véhicules dont 335 Poids-lourds ont été comptés dans le sens Roulans-Pouligney et 13753 dont 831 poids lourds dans le sens Pouligney-Roulans. C'est donc 27467 véhicules qui ont traversé le village durant cette semaine.

Nous constatons que le trafic est identique des 2 côtés mais que le nombre de poids lourds est beaucoup plus important dans le sens Pouligney vers Roulans. 95% du trafic a lieu pendant le jour (entre 6h et 22 h), le trafic des poids lourds est quasiment nul pendant la nuit. Le trafic se concentre à certaines heures de la journée, 35% entre 16h et 19h, 17% entre 7h et 9h.

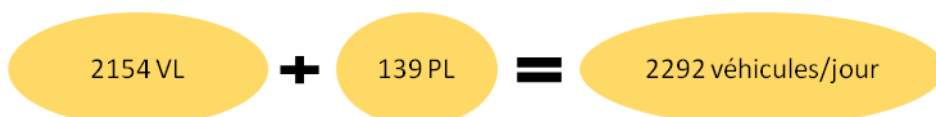
Débit moyen journalier : Roulans Pouligney



Débit moyen hors week-end



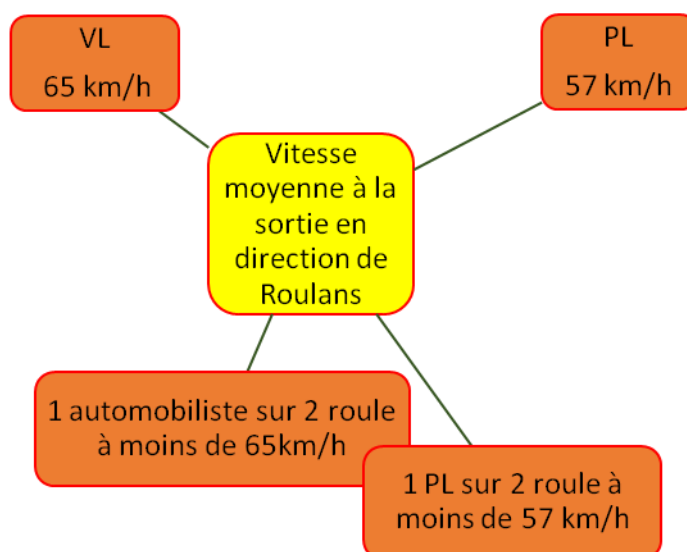
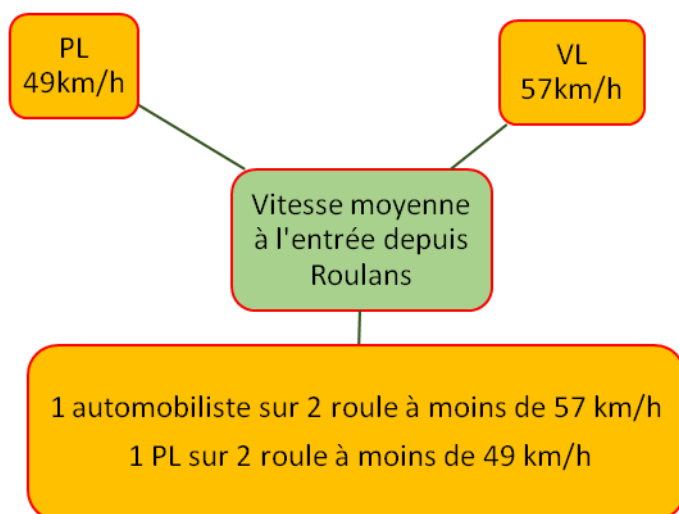
Débit moyen journalier : Pouligney Roulans



Débit moyen hors week-end



ÇA ROULE !!!



La nuit pour les VL comme pour les PL, la vitesse d'entrée et de sortie dans le village augmente en moyenne de 4 à 5 kms/h.

* L'emplacement choisi pour installer le matériel de contrôle nous amène à nuancer les relevés de vitesse. En effet nous pouvons raisonnablement penser que la vitesse à l'entrée du village marque le début d'un ralentissement (pour une majorité de conducteurs !), qui va se poursuivre au fur et à mesure de l'avancée dans le village. A contrario, nous pouvons imaginer qu'un peu avant la sortie les conducteurs commencent à accélérer, expliquant ainsi une vitesse supérieure à la norme.

FORET

Tempête, inondations, sécheresse, une météo capricieuse et une nature qui en paie les conséquences...

Tempête



Le 3 janvier, la tempête hivernale Eléonor balaie notre région, arrivant par le Territoire de Belfort en direction du Doubs, puis jusqu'en Haute-Saône. Les plus fortes rafales de vent ont soufflé entre 11h30 et 12h30, avec des vents enregistrés entre 98 km/h et 161 km/h.

A Pouligney-Lusans, cette courte tempête extrêmement violente détruit en un instant 2000 mètres-cubes de forêt. Un amas d'arbres et de branches cassés se retrouvent fracassés au sol, couchés par une mini-tornade. Ces bois ont été mis en vente sous contrats aux marchands de bois.

Inondations

Suite à cette tempête, de fortes pluies s'abattent alors sur notre région, et mettent le Doubs en état d'alerte pour fortes inondations. Le pic de ces inondations a été atteint dans la nuit du 23 au 24 janvier. Des ponts sont coupés à la circulation à Besançon, des voitures garées au grand parking Chamars sont bloquées avec de l'eau jusqu'au capot. L'aérodrome de Thise est submergé.

Heureusement, peu de dégâts à Pouligney-Lusans. Quelques caves et garages inondés, et des champs transformés en étendues d'eau boueuse. La Corcelles passe sur la route et oblige les automobilistes à rouler pneus dans l'eau entre Corcelles-Mieslot et Chaudefontaine.

Sécheresse

Et malgré tout, une année 2018 particulièrement sèche et chaude dans le Doubs : pas de grosses pluies depuis début juin, et de très fortes chaleurs pendant l'été. 2018 est l'année la plus sèche depuis 1906 et 1949, et la plus chaude depuis 2003.

Aujourd'hui (c'est-à-dire au moment où nous imprimons ce texte), 35 communes sont alimentées en eau par camions-citernes. La source du Doubs ne coule plus... le Doubs est "à sec" entre Pontarlier et Morteau. Et 155 communes en tout souffrent de problèmes d'approvisionnement en eau potable. Il est estimé actuellement qu'il faudrait 2 mois de pluie pour rétablir les rivières, nappes, et autres réserves souterraines à leur niveau normal.

La situation est préoccupante. Le département du Doubs est placé au niveau 3 de crise sur le plan sécheresse. Des interdictions sont posées : plus de nettoyage de véhicules, plus d'arrosage, etc, (les informations sont affichées).

A Pouligney-Lusans, c'est à nouveau la forêt qui souffre le plus. 400 mètres-cubes de forêt devront être abattus en raison des attaques de scolytes : ce petit ver qui ronge le bois et tue les arbres est tout à fait à l'aise sous des climats chauds et secs, ce qui fut le cas cette année. Ce sont surtout les résineux qui sont concernés.



ÇA BOUGE A POULIGNEY-LUSANS



MCPL :randonnée motos et quads 3 septembre



Course de côte à Marchaux



Cérémonie du 11 novembre



Sortie du club des aînés



Illuminations

ÇA BOUGE A POULIGNEY-LUSANS



Village propre



Pique-nique



Sortie match Sochaux



Balade aux flambeaux



Repas association St Etienne



Illuminations

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

L'association ÉLAN,
L'Association des Parents d'Elèves,
L'association Saint-Étienne,
Le Club des Aînés,
Le Club de Gymnastique,
Le Tennis-club Roulans Pouligney-Lusans,
Le Football-club Aigremont-Montoille,
L'A.I.C.A. Pouligney-Lusans/Chatillon-Guyotte,
L'association des Anciens Combattants,
La Bibliothèque Municipale,
Le Moto-Club de Pouligney-Lusans,
Le Club de tir
La Chorale
Rêves

Vous présentent
leurs meilleurs voeux

Ci-dessous les animations dont nous avons connaissance pour l'année 2019

SAINT ETIENNE	15 août : repas
FOOTBALL	14 juillet : pétanque
ELAN	3 février à Poligny percée du vin jaune
	7 avril Vide grenier
AICA	mars : Loto

LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

CLUB DES AINES

Bilan 2018 – Prévisions 2019

Le club se réunit le 3ème mardi de chaque mois, salle de mairie de Lusans, à partir de 14 h.

Il est ouvert de septembre à fin juin.

Il comporte aujourd'hui 36 adhérents et une moyenne de 20 personnes se réunissent mensuellement.

Cette année encore, nous avons eu la tristesse de perdre un membre du club.

Les activités du club restent sensiblement les mêmes chaque année : jeux de cartes, scrabble, et divers jeux de société.

Rappel des principales manifestations de 2018 :

- Assemblée générale le 16 janvier, galettes, élection roi et reine de l'année,
- Sortie le 21 mars, repas « grenouilles » pour quelques adhérents avec le club organisateur de Marchaux,
- Le 19 avril, nous avons reçu le club de Roulans, après-midi récréatif, riche de rencontres et de convivialité,
- Sortie annuelle le 21 juin, à la découverte du savoir-faire Vosgien. Au programme : visite commentée d'une saboterie, déjeuner dans une ferme auberge sur les hauteurs de la Bresse, l'après-midi, « coulée du sucre » à la confiserie « la Bressaude » et pour terminer, visite d'une distillerie familiale,
- Le 12 octobre, repas gibier à la salle des associations, préparé par quelques adhérents. 30 personnes étaient présentes, ravies de cet autre moment de rencontres. Remerciements à tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite,

L'année sera clôturée par un repas festif, réunissant l'ensemble des adhérents.

Quelques prévisions année 2019 :

Nous commencerons l'année par l'Assemblée générale le vendredi 11 janvier, à 14 h, salle des associations. Au programme, bilan, rapports moral et financier, galettes, tirage des rois,

Le jeudi 14 mars à 14 h, invitation par le club de Roulans, réservez votre après-midi,

Repas « gibier » mi avril, salle des associations,

Sortie annuelle en juin, date et destination à déterminer

Une réunion d'information sera prévue, proposée par la Mutualité Française, pôle prévention santé, portant sur différents ateliers, nutrition, équilibre, sommeil, mémoire, amélioration du quotidien .

Toute personne désireuse de passer un agréable après-midi peut se joindre à nous



Pour tout contact :

Présidente : Jackie Clerc
03 81 55 53 98 - 06 08 87 06 79
clercjackie@orange.fr

Vice-président : René Gaiffe

Trésorier : Gilbert Lallemand

Secrétaire : Maryse Bardey

LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION E.L.A.N



En 2018, l'association ELAN a organisé plusieurs manifestations, dans l'objectif de tisser toujours plus de lien social au sein de notre village. Ces manifestations peuvent avoir lieu grâce à la mobilisation des bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Le nettoyage de printemps du 31 mars a permis, cette année encore, de ramasser un grand nombre de débris autour du village.

Le pique-nique estival du 1er juillet a réuni une centaine de personnes, à Lusans sous la canicule. Il a été précédé cette année par une marche familiale d'environ 6 km, qui a mis en appétit les plus courageux.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons reconduit l'installation de décorations et d'illuminations de Noël, qui avaient fait grande sensation en 2017. La soirée de lancement des illuminations a eu lieu le samedi 8 décembre. Bravo à Jean-Phi, Pierre-Yves et à tous les bénévoles qui ont bravé une météo peu clémente pour offrir à tous, petits et grands, la féerie de Noël.

L'année 2019 s'annonce également riche en événements, avec notamment la prochaine édition du vide-grenier, le **7 avril**.

Notre Assemblée Générale du **1^{er} février** à laquelle vous être cordialement invités, aura lieu à la salle des associations et sera suivie du traditionnel petit "mâchon". Elle sera l'occasion de reconduire nos projets pour 2019 : nettoyage de printemps, pique-nique, décorations de Noël. Nous serons aussi à l'écoute de vos propositions ou suggestions. ...

Président : Claude MESNIER 0610512061

Vice-président : Jean-Philippe MORVAN 0679231748

LE CLUB GYMNASTIQUE

Depuis début septembre, une vingtaine de gymnastes se retrouvent tous les mardis de 20h à 21h, salle des associations.

Les cours dispensés par Christine sont accessibles à tous.

La gymnastique d'entretien se pratique en musique sur des rythmes variés, à travers des exercices debout, allongés, sur des steps, sur des tapis, avec des ballons, des bâtons, des élastiques ou des lestes.

Tous les cours sont différents mais toujours sur la base d'échauffements, de travail musculaire et d'étirements.

C'est une activité physique et dynamique tout en étant un loisir pratiqué dans une ambiance sympathique. C'est un temps pour bouger, un temps également pour « soi », qui allie santé physique et bien être.



Pour tout renseignement contacter :

Evelyne Henry : 03.81.55.59.24

LES ECHOS DES ASSOCIATIONS



2018 marque un tournant pour le MCPL. Les membres de l'association sont fiers de vous faire partager les nouveautés qui ont eu lieu cette année. Parmi elles :

- La rénovation totale du terrain de cross avec une longueur actuelle de 1200m au lieu de 700m.

Notre nouveau terrain de jeu offre désormais la possibilité à ses adhérents possédant une licence FFM de profiter pleinement d'un espace sécurisé (aux normes), au parcours plus technique.

C'est l'occasion pour nous de remercier les acteurs de ce chantier colossal pour le travail et leur engagement auprès de l'association.

On peut dire aujourd'hui que le MCPL bénéficie d'un vrai terrain de cross.

L'activité Mobylette n'est pas en reste avec les différentes sorties qui ont été effectuées cette année:

- Le 8 juillet : Virée à Pesmes : 140 km de ballade en longeant la vallée de l'ognon avec un bon repas à mi-parcours.
- Le 10 juin : Course de Côte de Marchaux : plébiscité par les spectateurs, nous avons fait le show. Comme quoi pas besoin d'avoir une grosse cylindrée pour épater !
- Le 2 septembre : Journée rando-cross sur le circuit et dans les bois de Pouligney. Nombreux étaient les pilotes de motos et quads à participer à cette journée ensoleillée.

Pour des raisons techniques nous n'avons pas pu participer au Téléthon cette année, mais sachez d'ores et déjà que l'on sera prêts pour l'année prochaine car cet évènement nous tient particulièrement à cœur.

- Pour les fans de moto de route, 2 sorties ont été organisées :

- 2 et 3 juin : Moto Légende
- Week-end du 14 et 15 septembre : Virée au Castelet pour le célèbre Bol d'Or.

Concernant le programme des activités 2019, celui-ci vous sera transmis durant le premier trimestre.

Etant donné le succès de la rando-cross de septembre nous espérons avoir de nombreux licenciés supplémentaires l'année prochaine. Le club reste bien sûr ouvert à tous les passionnés de deux ou quatre roues et nous restons à votre entière disposition pour vous transmettre toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin pour nous rejoindre.

Contact : motoclubpouligneylusans@gmail.com

Mickaël MESNIER, président : 06 31 06 01 38



LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



FOOTBALL CLUB AIGREMONT-MONTOILLE

Le Football Club Aigremont-Montoille officie sur les terrains de Roulans et Pouligney-Lusans rassemblant plus de 165 licenciés (dont 23 joueuses féminines tout âge confondu) de tout le secteur (Roulans, Pouligney, Deluz, Laissey, Val de Roulans, Saint-hilaire, L'écouvotte, etc...) : 2 équipes U7, 3 équipes U9, 1 équipes U11, 2 équipes U13, 1 équipe U18 et 2 équipes séniors forment l'effectif de cette saison avec une belle équipe encadrante .

Depuis cette année 1 équipe féminine sénior (avec un effectif de 15 filles qui ne cesse de grandir) a été créé au club, les filles évoluent dans un championnat à 8 avec des déplacements quelques fois un peu longs mais pour elles ce n'est pas très important car leur motivation est débordante. Elles sont un petit groupe où l'ambiance est très bonne, une équipe soudée malgré un début de saison pas toujours facile. Souhaitons que cela continue....

L'esprit du club, sportif et pédagogique est fortement basé sur une dynamique collective et constructive du plaisir de jouer au football et de le partager dans les valeurs fédératrices que sont le respect, la tolérance, la solidarité, la convivialité... un club où il fait bon jouer. Sur le terrain de Pouligney ont lieu tous les matchs officiels à domicile, sur le terrain de Roulans les entrainements de tous et les rassemblements des plus petits (U7 et U9). Les U11 et U13 jouent en critérium à 8 joueurs. Les U18 et Séniors en championnat et coupe à 11 joueurs et les féminines en championnat à 8.

Pas de trêve en période hivernale, les entrainements ont lieu au gymnase de Roulans et les jeunes participent à des tournois futsal.

Soutenu par les communes du secteur, partenaire de multiples artisans et entreprises locales, le club doit son fonctionnement à une équipe de bénévoles motivés. Les nouveaux membres sont bienvenus...



INFO

Une boutique du club est en ligne sur le site internet, où vous trouverez divers articles aux couleurs du club (maillots, shorts, survêtements, manteaux, gants, bonnets....) n' hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil.

Pour plus d'infos, le site du FCAM

<http://fcaigremontmontoille.club.sportsregions.fr/>

Tél : 03.81.63.20.56

(vous y trouverez toutes les infos nécessaires, fonctionnement, horaires, résultats, photos...

Contactez-nous :

[@mail_ : aigremont-montoillefc.foot@orange.fr](mailto:aigremont-montoillefc.foot@orange.fr)

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB



L'année sportive 2017/2018 fut ponctuée de réussites individuelles et collectives diverses . Les résultats sportifs des équipes jeunes et adultes , féminines et masculines ne sont néanmoins pas ce qui retient mon attention lorsqu'il m'ait donné de me retourner sur la saison passée.

En effet, je retiendrai davantage, qu'une fois encore, la saison écoulée fut riche en moments de convivialité, en séances d'entraînement où la notion de plaisir dépasse la recherche de performance, où plusieurs générations se retrouvent 3 fois dans la semaine autour de nos courts en exprimant un plaisir simple, celui de partager une activité avec son coéquipier de championnat, son camarade de classe ou encore son voisin.

Cette nouvelle année sportive se veut être dans la continuité de la précédente. En effet, le nombre de nos adhérents est stable, notre bureau devrait présenter une constitution similaire à celle de l'année passée, ou peut-être s'étoffer de joueurs ou parents désireux d'apporter leur contribution au sein de notre association. Nous engagerons, cette année encore , 4 équipes adultes en championnat .

Concernant nos plus jeunes licenciés, force est de constater qu'ils ont un potentiel supérieur à celui de leurs aînés puisque 5 d'entre eux sont repérés par la ligue et que les premiers tournois sont synonymes pour eux de 1 ères victoires.

Félicitations à nos jeunes sportifs pour leurs performances et un grand remerciement à notre entraîneur qui contribue largement à ce qu'ils continuent à progresser aussi rapidement.



Charles Díaz et Tom Vuillaume,
vainqueurs du tournoi du BTC

Remerciements également aux 2 communes de Pouligney et Roulans , qui, grâce à leur soutien financier et à la mise à disposition de leurs installations, nous permettent d'offrir à l'ensemble de nos adhérents les conditions nécessaires pour continuer à prendre du plaisir en jouant au tennis.

Pour le club de Roulans Pouligney, . Bertin Florian

CLUB DE TIR



Le club de tir de POULIGNEY-LUSANS se porte bien, à ce jour nous comptons 20 licences.

Plusieurs personnes se sont bien classées au championnat de France cette année.

Une très belle 3ème place pour Eric Conche.

Le président

Alain JEANNINGROS
03.81.63.22.01

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE ROULANS

L'amicale vous attend à l'Espace Culturel de Roulans les lundis :

25 février

29 avril

8 juillet

2 septembre

18 novembre



Pour les nouveaux donneurs : vous devez avoir 18 ans et vous munir d'une pièce d'identité

Pour la collecte de février, « repas crêpes » et en plus une surprise attend chaque donneur.

Pensez que les malades ont toujours et encore besoin de vous.

Le Président Christophe GIRARDET



SOUVENIR FRANCAIS

COMITE DE ROULANS
10 rue combotte d'or

Le Souvenir Français remercie ses adhérents, ses donateurs, dont les communes pour leur aide permettant le financement de nos actions.

Nous continuons à fleurir les tombes à la Toussaint pour ne pas oublier tous ces jeunes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Notre action a permis de découvrir de nouvelles tombes, ce n'est pas toujours facile lorsque les morts pour la France reposent dans des tombes familiales, sans mention « mort pour la France » indiquée.

Nous venons de terminer une tombe de regroupement à DELUZ, nous aurons l'occasion d'en reparler aux Maires qui le souhaitent.

Nous sommes heureux dans le cadre du devoir de mémoire de voir notre drapeau porté par des jeunes du collège d'Aigremont et même par une lycéenne lors des cérémonies patriotiques.

Le devoir de mémoire nous interpelle tous, surtout en cette période de violence, d'incertitude. Nous devons militer, agir au quotidien pour la paix, plus de justice pour que nos enfants, nos petits enfants ne connaissent pas à leur tour le malheur de ceux que nous honorons.

Pour terminer, à l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons des retrouvailles familiales pleines de chaleur.

Bien fraternellement.

Le Président : Georges MAGNIN

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



REVES

« Rêves » est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Depuis sa création en 1994, elle a pour mission d'exaucer le rêve des enfants et adolescents atteints de pathologies graves de 2 à 18 ans.

Notre objectif est d'offrir une parenthèse enchantée pour oublier la maladie. Nous agissons par délégation, je représente celle du Doubs et donc en lien avec le CHRU Jean Minjot de Besançon à travers les services de pédiatrie.

Plus que tout autre, les enfants malades ont besoin de rêver à des projets qui les stimulent et leur donnent la force de se battre contre la maladie.

En réalisant leurs vœux les plus fous, l'association leur permet de s'évader du quotidien et de vivre des expériences inoubliables qui les aident à reprendre confiance en l'avenir.

Notre délégation du Doubs est modeste, pour l'instant nous sommes une dizaine de bénévoles qui à côté de leurs activités professionnelles, font de leur mieux pour que le maximum d'enfants gravement malades puissent réaliser leur rêve !

Nous ne pouvons pas leur offrir une guérison, ce n'est malheureusement pas dans nos "moyens" alors nous offrons du REVE ! Mais quel REVE ! Rencontrer une star, un chanteur, une actrice, passer une journée chez les pompiers, rencontrer un auteur de BD, faire un tour de char d'assaut, etc. Bref faire en sorte que chaque enfant puisse par son rêve trouver une FORCE, un ESPOIR pour affronter les difficultés...

Je vous invite à aller voir le site de reves.fr et surtout à rejoindre notre équipe de bénévoles. Nous en avons grandement besoin soit en adhérant à l'année, en proposant des animations, événements, des dons, des idées, un peu de temps lors de nos opérations emballage cadeaux et autres actions.

Au niveau local : les bénévoles

- sont les interlocuteurs privilégiés des enfants et de leur famille, ainsi que du personnel soignant des hôpitaux,
- Organisent des événements et des opérations de collecte de fonds,
- Organisent des journées récréatives, visant à réunir les enfants du département autour d'activités ludiques, sportives, culturelles...,
- Accompagnent les enfants lors de la réalisation de leur rêve,
- Représentent et font connaître l'association en local auprès de la presse, des partenaires, des institutions.

Notre assemblée générale aura lieu le 4 janvier 2019 Caserne Brûlard de Besançon chez nos parrains les pompiers.

La Présidente Jasmine Ferarri



LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES

L'APE a pour but de récolter des fonds pour financer des activités pour tous les enfants et créer des occasions de rencontre et de partage au sein du village.

L'an dernier, l'APE a notamment aidé au financement d'un séjour découverte à Belle Ile en Mer pour les CE2-CM1-CM2 et de plusieurs sorties pour les autres classes (USEP, Théâtre de l'Espace, Musée du temps et FRAC). Cette année, l'APE aura le plaisir d'aider au financement d'un séjour à Guédelon pour les primaires. L'association multiplie donc ses actions, afin de réduire le coût final pour les familles.

Vous trouverez tout au long de l'année scolaire des prospectus, bons, informations sur nos actions dans les cahiers d'école de vos enfants, aux panneaux d'affichage de l'école et des communes, à la boulangerie de Pouligney et parfois dans vos boîtes aux lettres. N'hésitez pas à transmettre les bons de commande et invitations à vos différents contacts !

Ces actions traduisent un investissement régulier de parents bénévoles, engagés, dévoués et volontaires qui fournissent un fabuleux travail, prennent de leur temps pour se réunir, réfléchir et agir afin de permettre aux enfants de bénéficier de sorties scolaires et d'animations de village. Merci à eux et merci à vous de votre soutien.

Ce début d'année scolaire a déjà été riche en actions !

- Une cueillette de 965 kg de pommes, ce qui nous a permis de récolter près de 100 L de jus de pommes (en partenariat avec l'ESAT d'Etalans). Ce jus de pommes est mis à la vente pour Noël,
- Une première vente de pizzas fin Novembre, en partenariat avec le camion de pizzas de Pouligney,
- Des emballages de cadeaux à KING JOUET Baume les Dames les 5, 7 et 8 Décembre,
- Une buvette lors des illuminations de Noël de l'ELAN,
- Une vente de fromages, escargots, saucisses et jus de pomme pour Noël.

D'autres événements sont à venir au courant de l'année 2019...à vos agendas !

- 2 autres ventes de pizzas à venir (en Février et en Juin)
- Un « Rallye Nature » pour inviter les enfants et leurs parents à découvrir la nature qui les entoure le 16 Mars de 14h à 16h
- Une vente de crêpes lors du vide-grenier le 7 Avril
- Un vide garage le week-end suivant le vide-grenier
- Une nouvelle vente de fromages, saucisses, biscuits Billotte à l'occasion de Pâques,
- Un Marché de Printemps le 1er Mai

Vous pouvez encore, rejoindre l'association, participer aux réunions, ou tout simplement aider occasionnellement lors des manifestations. Nous avons toujours besoin de bras, de nouvelles idées, d'un peu de temps...Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Vous pouvez nous retrouver :

Sur facebook : « association des parents d'élèves de Pouligney-Lusans »

Par mail : ape.pouligney.lusans@gmail.com

Par courrier : boîte aux lettres devant la grille de l'école

D'avance un grand MERCI à tous !



LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

CHORALE CROC'NOTE

La chorale Croc'Note, se retrouve tous les jeudis de 20h à 21h15 salle de la mairie à Lusans. C'est un chœur mixte d'une quinzaine de personnes dirigé par un chef de chœur professionnel : Karine PIDANCET.

Un programme varié de chants classiques et modernes, français et international. Elle propose des concerts et s'associe également à d'autres chœurs pour des spectacles au bénéfice d'œuvres caritatives. Les inscriptions peuvent se



faire tout au long de l'année et il est possible de venir écouter et essayer sur une ou plusieurs séances.

Pour tout renseignement :

Karine PIDANCET : 06.56.70.14.33

ASSOCIATION SAINT ETIENNE

Pour l'année 2018, l'association a organisé son traditionnel repas champêtre lors du 15 Août.

Avec un été aussi chaleureux, ce fut un moment très agréable à partager lors de la montée à Notre Dame de la Vigilance pour le pèlerinage, le pot de l'amitié et le repas. Une grande journée de partage, de retrouvailles et de bonne humeur.

Un grand merci à toutes et tous, qui ont œuvré pour organiser cette journée, tant au point de vue matériel que service. Sans toutes ces bonnes volontés, rien ne pourrait s'effectuer. Merci à tous les participants. C'est une centaine de personnes de la commune et des environs qui ont répondu à l'appel de la convivialité.

Un peu d'histoire sur la présence de la statue de la Vierge de la Vigilance.

C'est le 7 octobre 1860, qu'une statue de la Vierge a été dressée au milieu des bois, à l'initiative des paroissiens.

Selon la tradition locale, cette statue de la vierge qui octroie 40 jours d'indulgence, a été érigée pour la remercier d'avoir épargné le village lors d'une épidémie de choléra.

Longtemps célébré le 1^{er} dimanche d'octobre par une procession, ce pèlerinage a été délaissé au début du siècle dernier. Remis en vigueur à l'occasion du centenaire, en 1960, une messe y est maintenant régulièrement célébrée le jour du 15 août, pour toute l'unité pastorale.

Depuis 1991, année de création de l'Association St Etienne, une vente de galettes a lieu après la messe du pèlerinage du 15 août.

Et depuis 2009, un repas est organisé en plus de la vente de galettes, pour toutes les personnes de la paroisse. Le plus souvent champêtre, c'est un bon moment de retrouvailles apprécié de toutes les générations.

L'association recrute !

Si vous avez des idées, un peu de temps, des compétences en sommeil, nous vous invitons à nous rejoindre pour renforcer notre équipe, elle n'en serait que plus active et efficace.

A toutes fins utiles, voici les membres du bureau :

Président :	Franck PETIT
Vice-Président :	Marie-Thérèse SEBIRE
Trésorier :	André MESNIER
Secrétaire :	Christian VAUTHEROT

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

A.I.C.A

La société de chasse de Pouligney-lusans, Châtillon-Guyotte est heureuse de vous présenter ses plus chaleureux vœux pour cette nouvelle année 2019.

Riche de nombreux jeunes, notre association est active pour contribuer à la gestion et au développement de la faune sauvage. C'est avec plaisir que nous pouvons admirer une belle population de gibier toujours plus présente sur notre commune. La présence de chamois, de chevreuils, de quelques cervidés et du sanglier le long de nos forêts ne vous aura pas échappé.

Nous veillons bien entendu au plus strict respect des règles de sécurité et de courtoisie envers tous. Alors n'hésitez pas à « chasser » les idées reçues pour venir nous rencontrer en toute convivialité.

Meilleurs vœux 2019, de la part de tous ses membres.

Contact : Mr Loïc Mesnier, président ou Mr Pascal Gallotta, secrétaire.
aica.pouligney@orange.fr »

Le président : Loïc Mesnier

Le secrétaire : Pascal Gallotta.

TÊTAUNORD : Remue-méninges

				I				
							O	U
P					O	I	G	
		P		G				
	Y				U	L		
	G	E			P		N	Y
		N		E	G			
		Y		U				P
	I			P	N		U	L

Compléter toute la grille avec les lettres de **POULIGNEY**. Chaque lettre ne doit être utilisée qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de 9 cases.

BIBLIOTHEQUE

Cabanes à livres :

« *Quand ma maman me lit une histoire dans mon lit, ça me fait du bien.* » « *J'aime lire pour découvrir le monde* »
« *Lire, c'est partager, rêver, s'ouvrir* » « *J'aime lire dans ma bulle* » « *Lire, c'est vivre, s'amuser, aimer et apprendre* »

Les phrases ci-dessus ne sont qu'un échantillon de la création des enfants de l'école. Vous retrouverez bientôt toutes leurs réalisations sur les murs des cabanes à livres.

L'inauguration de ces nouveaux lieux de lecture et d'échange a eu lieu le mercredi 4 juillet sous un magnifique ciel bleu. Enfants et adultes participaient activement à cette sympathique manifestation en offrant un livre.



la bibliothèque remercie la municipalité d'avoir accédé à leur souhait en réalisant ces deux cabanes.

Merci aux enfants pour leurs magnifiques réflexions sur la lecture et merci aux enseignantes d'avoir participé à ce projet.

Les cabanes ne remplacent pas la bibliothèque ; elles en sont un complément appréciable ouvertes 24h/24h, 365 jours par an. Elles sont nées du souhait de la bibliothèque de donner une nouvelle vie aux livres retirés des rayonnages. Elles fonctionnent selon un principe très simple : ***j'emprunte, je lis, je rapporte.*** *Mais je peux aussi garder ce livre pour le partager ; je peux en donner un autre, ou donner une revue, un périodique, etc.*

Quelques mois après leur installation, quel plaisir de constater « que cela fonctionne bien ».

Elles sont désormais installées près de la mairie à Pouligney et à côté de l'abribus à Lusans.

Un grand changement que les lecteurs fréquentant la bibliothèque n'ont peut être pas remarqué s'est produit en 2018 :

Le bibliobus ne s'arrête plus à la bibliothèque de Pouligney-Lusans pour faire l'échange de livres. Ce sont les bénévoles qui se déplacent 2 fois par an au magasin de la Médiathèque Départementale du Doubs (M.D.D.) pour faire le plein de livres, CD, DVD. Le travail en est un peu changé :

- Choix des livres à rendre à la MDD
- Mise en caisse de ces livres
- Déplacement à la MDD le jour convenu pour choisir les livres, CD/DVD
- Reprise par la MDD des livres rendus et livraison des ouvrages choisis le lendemain ou surlendemain
- Rangement des livres

BIBLIOTHEQUE

Certains bénévoles ne regretteront pas le bibliobus qui leur donnait le mal de mer et qui était exigu lorsque plusieurs personnes choisissaient des livres. Le magasin de la MDD est spacieux et comporte beaucoup plus d'ouvrages. La seule contrainte est de se rendre à Besançon.

La Bibliothèque vous propose, en plus des romans, documentaires et bandes dessinées, un grand choix de musiques et de films.

Si vous souhaitez un titre précis, vous pouvez, en allant sur le site de la Médiathèque Départementale du Doubs, vérifier s'il est disponible en prêt, passer à la bibliothèque ou faire un mail pour le réserver. Les bénévoles contacteront alors la MDD qui l'apportera lors du passage de la navette qui a lieu toutes les 6 semaines.

La bibliothèque accueille les classes le mardi matin et le jeudi en début d'après-midi.



Renseignements utiles

Heures d'ouverture hors vacances scolaires :

Mardi et jeudi : 16h00 à 19h00

Vacances scolaires :

Jeudi de 18h00 à 19h00

Fermée pendant les vacances de Noël

Contacts :

Bibliothèque :

Téléphone : 03.81.55.59.83 aux heures d'ouverture

Email : bibliotheque.pouligneylusans@yahoo.fr

Responsables :

Suzanne Brahier : 03.81.57.97.57

Béatrice Vautherot : 03.81.63.20.56

ETAT CIVIL

Actes connus jusqu'au 15 décembre 2018

CARNET ROSE

FEREOL Mylan	3 janvier
DUBILLARD Martin	5 janvier
CUCHE Timéo	22 février
RATSAPHOUMY Léandre	30 mai
RENARD Clarisse	15 juin
SIMAO Nathan	5 août
DEMONTROND Arthur	10 octobre
MAGASSOUBA Ibrahim	5 novembre
BAUD Juliette	13 novembre



BAPTEME CIVIL

RAFFIN Louise 24 juin

CHATRENET Lorick 29 septembre

CHATRENET Pacôme 29 septembre



MARIAGES

LEMERCIER Virginie

JOSELIN Cyrille

2 juin

KIM Mi Ja

CHOPARD Gilles

7 juillet

CORNELOUP Thibaut & MOREL Mylène

PACS le 26 octobre

REGENT Grégory & DONIER Tiffany

PACS le 3 décembre

NOS CHERS DISPARUS

Inhumés au cimetière de Pouligney-Lusans

GRILLOT Roger 5 avril

DEPORTE Yann 5 septembre

GAUTHIER Raymond 22 septembre

SEBIRE Daniel
5 janvier

BRENOT Marie
14 février

DORNIER Marie Françoise
8 avril

BONNOT Pierre
11 septembre

BERLAND Michel
29 septembre

RACLE Jean-Marie
11 octobre

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux commerces

Brass'Court

Une brasserie artisanale va s'installer au coeur du village de Pouligney .

Le local, en cours d'aménagement, sera un lieu de production mais comprendra également un espace dégustation-vente pour accueillir les clients et leur faire découvrir la nouvelle gamme de bières.

La Brass'Court ouvrira ses portes au printemps 2019.

Brass'Court - David Ramaux -

1 rue de la source - 25640 Pouligney-Lusans.

Tel 06.62.02.57.24 / brasscourt@orange.fr / suivez-nous sur la page facebook de la brasserie



Horaires d'ouverture

Mardi-vendredi

de 16h à 19h

Mercredi- samedi

de 10h à 12h et 16h à 19h

TAXI CMC
Conventionné Sécurité Sociale
Toutes distances



Transfert gare aéroport

Roy Dominique
Tél 06 79 57 54 53



Conventionnés
Toutes Distances

ADS - 25110 Baume les dames

taxicmc@free.fr
10 rue des perrieres - 25640 Pouligney-lusans

LES HORAIRES DE DÉCHETTERIES

	Toutes périodes	Période HIVER	Période ÉTÉ
ROULANS Tél: 03.81.63.25.52	Matin 9h00 / 12h00	Après-midi 13h00 / 16h00	Après-midi 13h00 / 18h00
Lundi	Roulans	Roulans	Roulans
Mardi	fermé	fermé	fermé
Mercredi	Roulans	Roulans	Roulans
Jeudi	fermé	fermé	fermé
Vendredi	Roulans	Roulans	Roulans
Samedi	Roulans	Roulans	Roulans

Le changement d'horaire (hiver-été) s'effectue en même temps que le changement d'heure.

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

Les horaires de fermeture indiqués sont les horaires théoriques de fermeture du site ; l'accès aux bennes sera **fermé 10 min avant** afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site pour 18h ou 16 h en fonction de la période (été ou hiver).

Le contrôle d'accès aux déchetteries

Vous devez être munis d'un badge pour accéder aux déchetteries. Les formulaires de demande de badge peuvent être demandés en mairie si ce n'est pas encore fait.

INTOLERABLE

Le conteneur Le Relais n'est pas une poubelle !

Le conteneur Le Relais qui se trouvait à Lusans a été déplacé à Pouligney à côté de celui déjà mis en place près des ateliers municipaux. Les raisons de ce changement, font suite au dépôt régulier des sacs d'ordures ménagères dans celui-ci.

Pour rappel :

Ce sont des conteneurs d'apport volontaire pour la collecte sélective de textiles. Peuvent être déposés : des vêtements, du linge de maison, des chaussures et des articles de maroquinerie. Cette collecte crée des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux en permettant de : réduire le volume de déchets à traiter, augmenter leur valorisation et conforter les ressources naturelles, créer des emplois locaux et contribuer à la réinsertion professionnelle.

Après collecte et tri par les associations partenaires, plus de la moitié de la collecte est réutilisée en l'état (dons aux plus démunis, revente en boutique solidaire locale), une grosse partie est recyclée (transformation en chiffons et fibres isolantes...) et valorisée énergétiquement (combustible pour l'industrie cimentière). Seulement 0.3% n'est pas valorisée.



INFORMATIONS DIVERSES

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Le PACS

La circulaire du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert des dossiers PACS vers les mairies des communes où ils se situent.

Depuis janvier 2018 il revient à la mairie et à l'officier d'état civil de recevoir les nouvelles déclarations conjointes des partenaires, les modifications des conventions PACS et les dissolutions de ceux-ci.

Pour plus de renseignements consulter le site service-public.fr

DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne

• Je gagne du temps

• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*

• Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

INFORMATIONS DIVERSES

Etat de catastrophe naturelle : sécheresse

Le département subit une situation exceptionnelle en matière de sécheresse. Certains foyers peuvent en subir les conséquences. Si vous faites partie des personnes concernées nous vous demandons de vous faire connaître en mairie et d'apporter des documents qui montrent les dégâts subis*.

Le maire, et lui seul, effectue la démarche de demande de catastrophe naturelle, listant les dégâts pour motiver sa demande. Les dossiers sont instruits par la préfecture, remis à une commission interministérielle qui valide les demandes.

L'état de catastrophe naturelle fait l'objet d'un arrêté interministériel publié au journal officiel. Vous avez alors 10 jours après cette publication pour déclarer vos dommages à votre assureur.

*Parallèlement il est conseillé de déclarer dès que possible l'étendu du sinistre.

Permis de construire

L'étude des demandes de permis de construire est réalisée au niveau de la communauté de communes du Doubs baumois depuis janvier 2018. Les documents nécessaires à la constitution de votre dossier sont toujours à déposer au secrétariat de mairie.

Aide aux démarches administratives par internet

Vous avez pu constater que de plus en plus de démarches peuvent s'effectuer par internet. Les personnes qui ne disposent pas de ce moyen de communication ou qui rencontrent des difficultés dans l'utilisation des nouvelles technologies peuvent bien évidemment s'adresser au secrétariat de mairie.

Passeport et CNI

Pour obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, il faut se rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport ou CNI.

Les mairies équipées, proches de notre commune, sont : **Baume Les Dames, Marchaux, Roulans ou Besançon.**

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Pour connaître les pièces à fournir, nous vous invitons à consulter le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers> -

Rubrique : papier - citoyenneté



Listes électorales

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE (secrétariat)..... 03.81.55.59.29

Télécopie 03.81.55.59.88

Mail : pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr

Ouvert au public le

Lundi 13h30 / 17h30

Mercredi 10h / 12h & 16h / 18h

Vendredi 8h30 / 12h00

Site internet : www.pouligneylusans.org

PERISCOLAIRE 06.72.21.29.12

BIBLIOTHEQUE..... 03.81.55.59.83

ECOLE PRIMAIRE..... 03.81.55.57.22

TRESORERIE MORRE—ROULANS 03.81.83.54.44

GENDARMERIE NATIONALE 03.81.55.51.80

SAUR - gestion clientèle..... 03.70.48.80.00

SAUR pour toute urgence en dehors des heures de bureau 03.70.48.80.09

ENEDIS (ERDF) dépannage électricité 09.72 67.50.25

Assistante Sociale - Centre Médico-social de Novillars 03.81.55.61.25

SERVICE PUBLIC 3939 ou service-public.fr

CCDB service déchets 03.81 84 75 95

CCDB..... 03.81 84 75 90

Correspondant Est-Républicain : Mme Sylvie GLOSA..... 06.12.15.12.02

.....mail : sylvieglosa@sfr.fr

SAMU 15

POMPIERS..... 18

POLICE 17

Service postal à Roulans : Au point Tabac-Pressé tous les jours de 7h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

sauf le dimanche.

Agence postale communale Marchaux : 03.81.57.96.30

Le matin du mardi au vendredi

8h00 / 11h00

Le samedi matin

9h00 / 12h00

CALENDRIER DES COLLECTES 2019

MOIS	BAC VERT	BAC JAUNE
	A DEPOSER LA VEILLE	
JANVIER	MERCREDI 02	
	Mardi 15	Mercredi 16
	Mardi 29	Mercredi 30
FEVRIER	Mardi 12	Mercredi 13
	Mardi 26	Mercredi 27
MARS	Mardi 12	Mercredi 13
	Mardi 26	Mercredi 27
AVRIL	Mardi 09	Mercredi 10
	Mardi 23	Mercredi 24
MAI	Mardi 07	VENDREDI 10
	Mardi 21	Mercredi 22
JUN	Mardi 04	Mercredi 05
	Mardi 18	Mercredi 19
JUILLET	Mardi 02	Mercredi 03
	Mardi 16	Mercredi 17
	Mardi 30	Mercredi 31
AOÛT	Mardi 13	Mercredi 14
	Mardi 27	Mercredi 28
SEPTEMBRE	Mardi 10	Mercredi 11
	Mardi 24	Mercredi 25
OCTOBRE	Mardi 08	Mercredi 09
	Mardi 22	Mercredi 23
NOVEMBRE	Mardi 05	Mercredi 06
	Mardi 19	Mercredi 20
DECEMBRE	Mardi 03	Mercredi 04
	Mardi 17	Mercredi 18
	Mardi 31	

SECTEUR 6

Sechin
Ougney-Douvot Rue de la Gare
Saint-Hilaire
Vennans
Pouligney-Lusans
Chatillon Guyotte

Les Trouilletts - Le Chenot



Attention

A partir du **02 JANVIER 2019** , le calendrier du ramassage des déchets change :

Mardi pour le bac vert

Mercredi pour le bac jaune

Meilleurs vœux 2019



Tout seul on va vite, ensemble on va plus loin.

Proverbe africain

